



FAIRE SES IMPÔTS

QU'EST-CE QUE ÇA DONNE?

Assistez à une séance d'information pour en savoir plus sur les versements de prestations et de crédits que vous pourriez recevoir de l'Agence du revenu du Canada lorsque vous faites vos impôts chaque année.

Des représentants de l'Agence du revenu du Canada vous expliqueront comment les prestations sont calculées et vous diront comment et quand vous devez faire une demande. Ils répondront aussi à vos questions.

*La séance s'adresse notamment aux **étudiantes étrangères et étudiants étrangers**, mais la majorité du contenu est également d'intérêt pour les **autres étudiantes et étudiants**, ainsi que pour les **stagiaires de recherche postdoctorale**.*

QUAND : 11 mars 2021, de 10 h à 12 h

OÙ : <https://INRS.zoom.us/j/87225681985>



Voici quelques sujets qui seront abordés :

- Introduction au régime fiscal canadien
- Statut de résidence
- Devez-vous produire une déclaration de revenus?
- Comment produire votre déclaration de revenus
- Quels sont les documents nécessaires pour produire votre déclaration?
- État civil
- Bourses d'études
- Frais de scolarité
- Allocation canadienne pour enfants (ACE)
- Crédit pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH)
- Allocation canadienne pour les travailleurs (ACT)
- Comment éviter les interruptions de paiements
- Dépôt direct
- Économie clandestine
- Autoriser un représentant
- Arnaques
- Apprenons l'impôt
- Service d'aide en impôt - Programme des bénévoles (SAIPB)
- Services en ligne protégés – Mon Dossier ARC